

Pourquoi l'élagage sévère des arbres est une pratique à bannir ?

L'élagage sévère consiste à couper des branches de gros diamètre, ou à amputer le tronc, sans respecter la biologie de l'arbre.

Les plaies ne peuvent pas se recouvrir et le bois mis à nu se dégrade progressivement.



Des champignons diminuant la solidité du bois apparaissent.



La perte d'esthétique, la faible santé de l'arbre ainsi que l'augmentation de sa dangerosité aboutissent souvent à des surcoûts d'entretien et à un abattage prématuré.



L'élagage drastique défigure l'arbre et l'affaiblit dangereusement !



Pour en savoir plus vous pouvez contacter :

- le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77), 01 64 03 30 62, caue77@wanadoo.fr
- la Société Française d'Arboriculture (SFA) 04 75 90 81 49, arbre@wanadoo.fr, www.siaq.org/sfa.html
- le Cercle de qualité de l'arboriculture ornementale, SEQUOIA 01 69 45 28 00, info@sequoia-online.com, www.sequoia-online.com



CAUE 77

